HIVER 2025

LA GRANDE TRAVERSEE DU JURA

Randonnée itinérante en liberté sans sac
Chapelle des Bois – La Pesse
6 jours / 5 nuits / 5 jours de marche

La Grande Traversée du Jura à raquettes : un itinéraire spécifique, adapté à ce moyen de locomotion ! Se faufiler entre 2 épicéas pour déboucher dans une clairière, vaste combe qui se prolonge au loin par la vue sur les Monts Jura. Reliefs qui s'adoucissent avec la neige.

L'hiver il n'y a pas de chemin, parfois une trace. L'itinéraire est balisé par de discrets rubans qui vous guideront de village en village.

Comme pour toute randonnée liberté il faut savoir lire la carte et pouvoir s'orienter dans le brouillard. Une autre dimension est à prendre en compte : après une chute de neige il faut faire la trace !

ESPACE EVASION Agence de voyage – IM.074.10.0036
50, rue de la Chapelle 74160 BEAUMONT - Tel : **00 33 (0)4 50 31 03 65**
Fax : 00 33 (0)4 50 31 03 67 - E.Mail : info@espace-evasion.com
www.espace-evasion.com

PROGRAMME

Jour 01 : Accueil à Chapelle des Bois à partir de 17h00.
Installation et diner à l'hébergement.

Jour 02 : Chapelle des Bois – Bois d'Amont.
Traversée de la forêt du Risoux, par le belvédère de La Roche Bernard. Vue magnifique sur la combe de Chapelle des Bois. Lacs glaciaires, forêts d'épicéas, clairières magiques et vin chaud au chalet Gaillard ! Nuit à Bois d'Amont.
Dénivelée : + 246 m ; - 252 m Longueur : 10 km Horaire : 5 h 00

Jour 03 : Bois d'Amont – Les Rousses.
Le long d'une belle et vaste combe typique du haut-Jura, en belvédère sur le Noirmont et le lac des Rousses. Remontée aux sources de l'Orbe, le long de ses méandres, traversée d'une tourbière feutrée sous la neige. Nuit aux Rousses ou à Prémanon.
Dénivelée : + 137 m ; - 116 m Longueur : 10 km Horaire : 4 h 30

Jour 04 : Les Rousses – Lajoux.
Court transfert pour le départ de la randonnée (10 mn). Bel itinéraire dans la forêt du Massacre pour rejoindre la Combe à La Chèvre et Lajoux. Histoire de chevaliers, épicéa muté, sauvagerie d'une combe retirée du Haut Jura. Nuit à Lajoux.
Dénivelée : + 259 m ; - 224 m Longueur : 12 km Horaire : 5 h 30

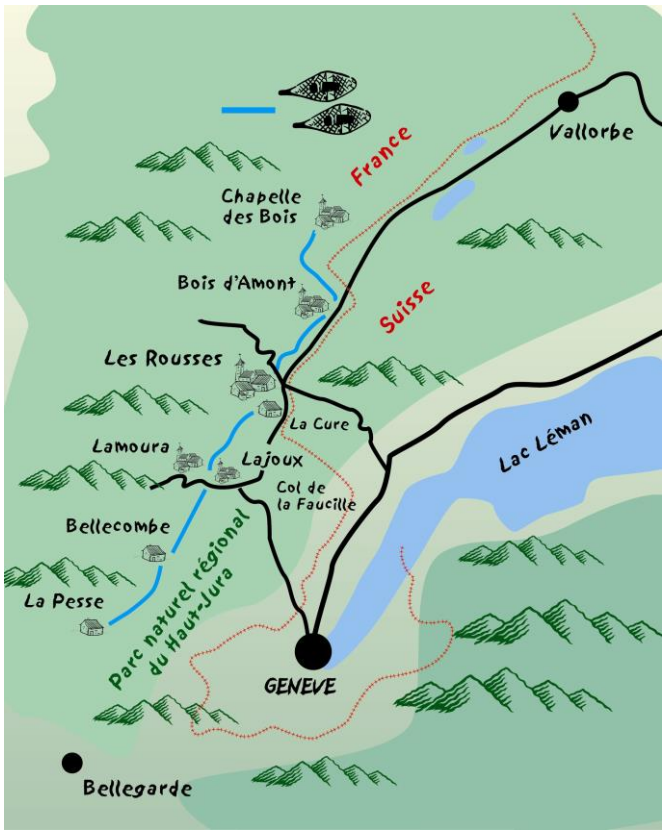

Jour 05 : **Lajoux – Bellecombe.**
A travers les superbes paysages des Hautes Combes. Le cœur du massif du Jura bât ici, souvenir de lapidaire, harmonie du relief ondulé et perspectives invraisemblables ! Nuit à Bellecombe.
Dénivelée : + 232 m ; - 170 m
Longueur : 10 km
Horaire : 5 h 00

Jour 06 : **Bellecombe – La Pesse.**
A travers les combes et jusqu'au Crêts du Berbois qui offrent la vue sur les Monts Jura. Arrivée à la Pesse, bourgade alternative à la population inventive, laboratoire du développement durable !
Navette retour à 15H30 pour Chapelle des Bois et fin du séjour.
Dénivelée : + 163 m ; - 233 m
Longueur : 8 km
Horaire : 4 h 30

ENNEIGEMENT
Au fil des saisons les randonnées hivernales sont en train d'évoluer. Il y a des périodes ou certaines étapes de cet itinéraire se font à pied avec les raquettes sur le sac !
Nous sommes avant tout des randonneurs et si la neige vient à manquer nous n'annulons pas nos séjours à raquettes. L'ambiance et la luminosité hivernale seront au rendez-vous même si vous ne pouvez pas chausser les raquettes.
L'itinéraire hivernale de la GTJ traverse parfois des zones humides qui ne sont pas praticable sans neige, nous vous indiquons dans le carnet de route l'itinéraire à suivre pour les éviter, il s'agit souvent d'une petite route.
La montagne est très différente en hiver, les couleurs ne sont pas les mêmes que l'été, et le soleil est plus bas sur l'horizon offrant des lumières de coucher de soleil tout au long de la journée !

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL
Rendez-vous le jour 1 à La Chapelle des Bois à partir de 17h00 au gîte situé au centre du village.

Accès voiture :
Pour rejoindre Chapelle des Bois :
Par la route, carte Michelin n° 243
- Depuis Lyon : Autoroute A 42 puis la A 404 jusqu'à Oyonnax puis D31/D436 pour St Claude, puis D69 pour Les Rousses, et Morez, puis la RN 5 pour Morbier et la D18 pour Bellefontaine et Chapelle des Bois
- Depuis Paris : autoroute A 39 jusqu'à Poligny (sortie 7) puis RN 5 jusqu'à Morbier et la D18 pour Bellefontaine et Chapelle des Bois

Vous pourrez laisser votre voiture toute la semaine sur le parking municipal fait pour les randonneurs. Nous vous recommandons de laisser vos clefs à l'hébergement. Cela évite de les perdre en cours de randonnée. (Ne tirez pas le frein à main, passez simplement une vitesse et décollez les essuie-glaces du pare-brise).

Accès train :
Gare SNCF de Morez (ligne St Claude –Dijon) :
TGV Paris – Dijon, puis TER Dijon – Morez ou TER Lyon-St Claude-Morez
Horaires sur https://www.sncf-connect.com/billet-train/horaires
« La ligne des Hirondelles' » entre St Claude et Dijon est de toute beauté et comporte de nombreux ouvrages d'art.
Si vous arrivez en train nous proposons une navette depuis la gare de Morez pour Chapelle des Bois à réserver à l'inscription, en précisant l'heure à laquelle arrive votre train. (tarifs valables jusqu'à 19h30)

Accès avion : Aéroport de Genève-Cointrin, puis train jusqu'à la Cure. Depuis la gare de la Cure (Suisse) nous proposons une navette pour Chapelle des Bois réserver à l'inscription, en précisant l'heure à laquelle arrive votre train. Horaires sur https://www.sbb.ch/fr

DISPERSION :
Le jour 6 à La Chapelle des Bois à 17h00 ou à la **gare de Morez à 16h45** pour les personnes partant en train.

Retour voiture :
Dispersion à Chapelle des Bois après le transfert retour depuis La Pesse, vers 17 h.

Retour train :
Nous assurons une navette le dernier jour, comprise dans le prix de la randonnée.
Nous pouvons vous déposer en gare de Morez. Horaires sur https://www.sncf-connect.com/billet-train/horaires

Retour avion : La navette retour passe à la gare de La Cure …

Hébergements avant ou après la randonnée :
Voir rubrique « dates et prix ».

FORMALITES
Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

NIVEAU
Pour marcheurs contemplatifs.
Randonneurs niveau 2 sur une échelle de 5.
Itinéraire vallonné ou itinéraire de montagne avec des dénivelées de 200 m de moyenne en montée et/ descente. Etapes courtes pour vous permettre quel que soit l'enneigement et votre condition de les parcourir en toute quiétude. Cela vous permet également de faire une bonne pause à midi dans un refuge pour déjeuner ou visiter les musées des villages traversés.

Dénivelée moyenne : 200 m	Maximum : 300 m
Longueur moyenne : 10 km	Maximum : 12 km
Horaire moyen : 5 h 00	Maximum : 5 h 30

HEBERGEMENT
Formule Dortoir : 5 nuits en gîtes d'étape, ou chambres d'hotes, en petits dortoirs (4 à 10 places), sanitaires communs. Dîners et petits déjeuners servis chauds. Prévoir taie d'oreiller, sac de couchage et votre savon.
Jour 1 : Gite d'étape, chambre de 4
Jour 2 : Chambre d'hotes, chambre de 2 à 4
Jour 3 : Gite d'etape, dortoir de 8
Jour 4 : Gite d'étape, chambre de 6
Jour 5 : Auberge, dortoir de 8

Formule Chambre : 5 nuits en gîtes, hôtels ou chambres d'hôtes, en chambres de 2, exceptionnellement 3. WC et douche dans la chambre ou sur le palier. Il ne s'agit pas d'une prestation hôtelière, mais permet d'être en chambres de 2 tous les soirs.
Dîners et petits déjeuners servis chauds. Prévoir taie d'oreiller, sac de couchage et votre savon. Certains gites ne fournissent pas les draps.
Jour 1 : Gite d'étape, chambre de 2
Jour 2 : Hotel ou Chambre d'hotes, chambre de 2
Jour 3 : Hotel, chambre de 2
Jour 4 : Hotel, chambre de 2
Jour 5 : Auberge, chambre de 2

Si vous n'avez pas pris l'option « pique-nique», les repas du midi sont à commander auprès de l'hébergeur, ou au cours des passages dans les villages.
Pour ce forfait, les boissons pendant et en dehors des repas sont à votre charge.

TRANSFERTS INTERNES
Deux transferts en minibus les Jours 4 et 6, prévus dans le programme.

PORTAGE DES BAGAGES
Bagages transportés par nos soins par véhicule

Vous ne portez qu'un sac comportant les affaires pour la journée et le repas de midi fourni, réparti entre tous.
Durant la semaine, nous vous demandons d'avoir un bagage par personne pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le poids ne dépasse pas 10 kg.

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, neige ou glace en hiver, etc…) et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.
Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 kg, en effet :
- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque. Il est plutôt exceptionnel d'arriver à lire un livre complet durant la semaine.
- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.
- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.
- Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, élastoplaste, etc… Votre accompagnateur est équipé d'une trousse de pharmacie complète avec ce qui est véritablement utile. Dans votre bagage, quelques médicaments de base (voir liste équipement).
- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages. Proscrire les pèse personnes !!!!
- Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration d'un ordinateur portable.
- Si vous partez pour plusieurs semaines, pensez à mettre dans un deuxième sac les affaires dont vous n'aurez pas besoin durant votre randonnée.
Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées personnelles.
Ces quelques conseils ont été élaborés - en collaboration avec leur accompagnateur - par un groupe de randonneurs qui a été en butte aux remarques acerbes des hébergeurs et des transporteurs en raison de la taille et du poids excessifs de leurs bagages.

GROUPE
A partir de 2 personnes.

ENCADREMENT
Randonnée en liberté. Pas d'accompagnement.

DOSSIER DE RANDONNEE
Nous vous fournissons un carnet de route complet qui vous permettra d'effectuer les randonnées sans accompagnateur. Il se compose d'un topo-guide (livret) avec le descriptif détaillé de l'itinéraire et de 2 cartes topographiques IGN au 1/25.000 eme où sont tracés (avec un surligneur) les itinéraires des randonnées. Nous vous conseillons par ailleurs d'être muni d'une boussole et de savoir "lire" une carte. Ce carnet de route vous sera envoyé dès réception du solde, ou remis le jour du départ.

MATERIEL FOURNI
Si vous ne possédez pas votre propre matériel, vous pouvez le louer dans le magasin Mont Noir Sports situé à proximité du 1er hébergement. Il est ouvert de 08h30 à 18h00 et nous avons négocié un tarif spécial de 30 €/personne pour les 5 jours de raquettes. Pour 2 ou 3 paires de raquettes il n'est pas nécessaire de réserver. A partir de 4 paires Il est préférable de réserver le

matériel dès que vous aurez reçu la confirmation d'inscription, tel : 03 81 69 27 28. Le versement d'un acompte vous sera demandé.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :
www.auvieuxcampeur.fr

Vêtements :

Les principes :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur à raquettes, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Eviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette
- 1 foulard
- 1 bonnet
- 1 paire de moufles avec éventuellement des gants en soie et une paire de gants supplémentaire
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample
- 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet).
- 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.
- 1 paire de guêtres.
- Des sous-vêtements.
- 1 maillot de bain (facultatif)
- 1 pantalon confortable pour le soir
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Equipement

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes

- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum)
- 1 couteau de poche type Opinel
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages)
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif)
- Papier toilette
- Crème solaire + écran labial
- Boite plastique hermétique (contenance 0,3 l minimum) + gobelet + couverts
- 1 frontale ou lampe de poche
- Un drap-sac et une taie d'oreiller
- Appareil-photo, jumelles (facultatif
- Petit matériel de réparation sur le terrain au cas où : tournevis cruciforme ou couteau suisse, une cordelette
- Une paire de crampons de randonnée (si vous avez)

Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- Médicament contre le mal de gorge
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules)

DATES ET PRIX

Tarifs sur la base de 2 ou 3 participants

Dates	Prix par personne Formule DORTOIR	Prix par personne Formule CHAMBRE
Départ au choix du 05 au 20/01/25	675 €	825 €
Départ au choix du 21/01 au 08/03/25	715 €	875 € *
Départ au choix du 09 au 23/03/25	695 €	855 €

* disponibilité réduite au niveau des hébergements entre le 08/02 et le 09/03/25

Supplément chambre individuelle (formule chambre uniquement) : **140 €**

A partir **de 4 participants : - 90 €/personne**

Option pique-nique (5 repas froids préparés par les hébergements) : **+ 60 €/personne**

Tarif sans transport de bagages : **615 €/personne** (en formule dortoir)
Tarif sans transport de bagages : **765 €/personne** (en formule chambre

Nuit supplémentaire à Chapelle des Bois demi-pension en chambres de 4 : **65 € / pers.**
Nuit supplémentaire à Chapelle des Bois en demi-pension en chambres de 2 : **77 € / pers.**

Transfert depuis la gare de Morez : 45 € (2 à 4 personnes) ou 70 € (5 à 8 personnes)
Transfert depuis la gare de La Cure : 60 € (2 à 4 personnes) ou 100 € (5 à 8 personnes)

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation
- la nourriture et l'hébergement en ½ pension
- le portage des bagages
- le prêt de cartes IGN avec itinéraire surligné
- le carnet de route
- la navette retour La Pesse – Chapelle des Bois

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- les déjeuners
- les raquettes et bâtons
- l'équipement individuel
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- option 5 repas de midi : formule gîte ou hôtel
- la navette Gare de Morez – Chapelle des Bois ou Gare de La Cure (CH) – Chapelle des Bois
- l'assurance annulation assistance rapatriement interruption de séjour

Nous vous conseillons de réserver le plus tôt possible, à moins de 1 mois du départ il est très difficile de trouver des disponibilités.

POUR EN SAVOIR PLUS

INFORMATION SUR LA REGION

Séjour au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Jura.
Coté Jura (N-Ouest) il s'agit d'une succession de plateau qui monte progressivement depuis la Bresse (plaine de la Saône). Ils sont recouverts de forêt et parsemés de lacs autour desquels l'homme à défriché pour y installer des villages et y faire de l'élevage laitier.
Coté Léman (S-Est), le Jura plonge plus ou moins brutalement sur la vallée du Rhône, occupée à cet endroit par un vaste lac !
L'itinéraire traverse le dernier plateau du massif du Jura du Nord au Sud.
Les villages sont nichés au creux de combes dans lesquels on trouve de petits lacs gelés, une végétation de tourbière (bouleaux) qui donne un aspect nordique.

BIBLIOGRAPHIE

- « Le Jura au Cœur » - Jacques Besson - Editions Gap
- « Jura, Montagne en partage » - Gérard Benoit à la Guillaume – Editions Olizane

CARTOGRAPHIE

1 / 50 000 Didier Richard n°33 "Au coeur du Jura"
1 / 50 000 Didier Richard n°34 "Jura Sud"

L'ITINERAIRE

Le balisage :
- Vous suivez l'itinéraire balisé ''GTJ'', Grande Traversée du Jura.
- Les balises sont des pancartes directionnelles carrées ou rectangles, de couleur jaune, avec l'inscription en violet/rose ''GTJ'', et des rubans jaunes accrochés aux arbres.
- Les autres balises, verte, bleue, rouge et noire sont des itinéraires locaux, souvent communs à la GTJ

La Carte :
- Les cartes IGN sont au 1/25 000 (1 cm sur la carte : 250 m sur le terrain), l'itinéraire de la GTJ est surligné au fluo.
- Mettez la carte sous plastique pour la préserver.

Le Topo-Guide :
C'est le descriptif de l'itinéraire, il complète la carte, les coordonnées des hébergements y sont inscrits.
La carte et le topo-guide vous sont remis sur place le dimanche ou envoyés à votre domicile (selon les délais).
A la fin de votre randonnée, vous pouvez garder le topo-guide en souvenir, par contre vous redonnez la carte à la personne qui assure votre transfert retour.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION
En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

De notre part :
ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.
En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :
En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement).
En cas de désistement de l'ensemble du groupe les sommes retenues seront les suivantes :
- Plus de 30 jours avant le départ : 10% du montant du séjour avec un minimum de 30 €.
- De 30 à 15 jours avant le départ : 50% du montant du séjour.
- Moins de 15 jours avant le départ : 100% du montant du séjour.

Le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE MULTI-RISQUES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :
- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 %** du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 %** du montant du séjour).
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 %** du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-

evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :
- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :
- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger
Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :
- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
Frais médicaux sur place
Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.
Les évènements garantis sont :
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures
Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION
Agence de Voyages – IM.074.10.0036
Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex